

Publié le 28 septembre 2012

Le colloque sur les Spl rencontre son public à Toulouse

Près de 150 personnes s'étaient données rendez-vous les 20 et 21 septembre dernier à l'Université Toulouse 1 Capitole dans le cadre d'un grand colloque faisant un tour d'horizon complet sur les Sociétés publiques locales. Retour sur cet événement.



Quel bilan 24 mois après l'entrée en vigueur de la loi sur les Sociétés publiques locales ? Une question à laquelle près de 150 auditeurs souhaitaient obtenir des réponses précises et concrètes. « *L'affluence enregistrée témoigne de l'intérêt que suscitent les Spl auprès des collectivités locales. Un intérêt qui ne se dément pas avec la conjugaison d'un véritable de nouveauté et d'entraînement* » analyse Louis Germain, président de la Fédération régionale des Epl Midi-Pyrénées. A ses côtés, d'autres présidents d'Epl n'ont pas manqué de mettre en lumière les caractéristiques qui font que les Spl répondent aux besoins concrets des élus locaux pour créer, gérer ou même parfois simplement conserver des services publics sur leur territoire. Ainsi Joseph Carles, vice-président d'Europolia Toulouse, Joël Carreiras, président de la Smat, ou encore Louis Ferré, maire de Luchon et président de la future Spl « Thermes de Luchon » ont tous trois souligné le fait que la Spl était un formidable outil de mutualisation garantissant toute à la fois maîtrise politique et simplicité juridique.

En plus de ces témoignages, des interventions de haut niveau à teneur juridique et économique grâce au concours d'avocats, de professeurs en droit public, droit de la concurrence, fiscalité et droit des sociétés (Jean-Bernard Auby, Pierre Delvolvé, Jean-François Bizet...) et des retours d'expériences de la part de directeurs de Spl apportant leur regard opérationnel de praticien ont permis de balayer l'objet Spl de manière particulièrement exhaustive et détaillée.

« *Le succès de ce colloque tient également au fait que les interventions n'ont jamais été redondantes mais, bien au contraire, toujours complémentaires. Cette diversité de points de vue qui caractérisait les intervenants se retrouvait aussi dans le public où les élus locaux se sont mêlés aux agents des collectivités territoriales, aux étudiants en droit et aux nombreux partenaires gravitant dans le champ des Epl. Cette multiplicité d'acteurs a véritablement enrichi les débats* » conclut Louis Germain.

À télécharger

- [Programme définitif du Colloque SPL - Toulouse 20 et 21 sept 2012.pdf](#)